

PROCES VERBAL DU 16 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à vingt heures trente, le conseil municipal de Pannecé, dûment convoqué le douze janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Pannecé sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CLAUDE, Maire.

Etaient présents : CLAUDE Jean-Michel, Maire

LHÉRIAU Marie-Thérèse - BONNIER Stéphane - HOUGARD Karine - LE ROCH Morgan,
Adjoints

ZAWISTOWSKI Yannick - LEHY Rodolphe - Cécile ALBERT - CERCLE Guillaume
- CADOREL Pauline - GAUTRET David - BOULO Stéphanie - LANOE Carole
- DESORMEAUX Sylvain, Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés : DURAND Martine a donné pouvoir à Morgan LE ROCH

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 15

Secrétaire de séance : Stéphanie BOULO

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19 JANVIER 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

2023-6 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées ainsi que le compte de gestion de l'exercice 2022 du receveur municipal

Du budget principal

Du budget annexe « supérette »

Du budget annexe « Auberge du Donneau »

Considérant que le comptable de la commune, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2022 les finances de la commune de Pannecé en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées, Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes, supérette et auberge du Donneau, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DÉCIDE, d'approuver, les comptes de gestion de l'exercice 2022.

2023-7 BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL : COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal examine le compte de résultat de l'exercice 2022 du budget communal principal présenté par l'Adjoint aux finances

Résultat de l'exercice 22

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Réalisées	574 162,82 €	1 294 162,16 €	1 868 324,98 €
DEPENSES	Réalisées	406 906,58 €	904 522,90 €	1 311 429,48 €
RÉSULTAT	Excédent	167 256,24 €	389 639,26 €	556 895,50 €
	Déficit			

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à clôture de l'exercice précédent (a)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (b)	Résultat de l'exercice 22 (c)	Résultat de clôture 22 (D = a-b+c)
INVESTISSEMENT	- 274 396,43 €		167 256,24 €	- 107 140,19 €
FONCTIONNEMENT	1 319 357,16 €	290 000,00 €	389 639,26 €	1 418 996,42 €
TOTAL	1 044 960,73 €	290 000,00 €	556 895,50 €	1 311 856,23 €

D'où un excédent de clôture de 1 311 856.23 €, hors restes à réaliser.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2022.

M le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le résultat de l'exercice 2022.

2023-8 BUDGET COMMUNAL ANNEXE SUPERETTE : COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal examine le compte de résultat de l'exercice 2022 du budget communal annexe SUPÉRETTE présenté par Stéphane BONNIER, Adjoint aux finances.

Résultat de l'exercice 22

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Réalisées		3 000,00 €	3 000,00 €
DEPENSES	Réalisées		2 433,67 €	2 433,67 €
RÉSULTAT	Excédent		566,33 €	566,33 €
	Déficit			

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à clôture de l'exercice précédent (a)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (b)	Résultat de l'exercice 2022 (c)	Résultat de clôture 2022 (D = a-b+c)
INVESTISSEMENT	1 433,97 €		- €	1 433,97 €
FONCTIONNEMENT	4 675,15 €		566,33	5 241,48 €
TOTAL	6 109,12 €	- €	566,33 €	6 675,45 €

D'où un excédent de clôture de **6 675,45 €**, hors restes à réaliser.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2022

M le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le résultat de l'exercice 2022

2023-9 BUDGET COMMUNAL ANNEXE AUBERGE DU DONNEAU : COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal examine le compte de résultat de l'exercice 2022 du budget communal annexe AUBERGE DU DONNEAU présenté par Stéphane BONNIER.

Résultat de l'exercice 22

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Réalisées	10 000,00 €	10 176,10 €	20 176,10 €
DEPENSES	Réalisées	6 627,06 €	1 330,00 €	7 957,06 €
RÉSULTAT	Excédent	3 372,94 €	8 846,10 €	12 219,04 €
	Déficit			

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à clôture de l'exercice précédent (a)	Part affectée à l'investissement ou versée à la collectivité (b)	Résultat de l'exercice 22 (c)	Résultat de clôture 22 (D = a-b+c)
INVESTISSEMENT	-10 807,58 €		3 372,94 €	-7 434,64 €
FONCTIONNEMENT	20 154,96 €	10 000,00 €	8 846,10 €	19 001,06 €
TOTAL	9 347,38 €	10 000,00 €	12 219,04 €	11 566,42 €

D'où un excédent de clôture de **11 566,42 €**, hors restes à réaliser.

M le Maire charge M BONNIER de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2022.

M le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le résultat de l'exercice 2022.

2023-10 CONTRAT D'ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur LE ROCH présente le contrat d'entretien du terrain de football. Le montant du contrat d'entretien est de 15 080 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien du terrain de football avec l'entreprise EFFIVERT pour un montant de 15 080 € HT.

2023-11 LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE - 2023

Monsieur le Maire présente le bilan des interventions depuis 2019.

Il demande au conseil municipal l'autorisation de renouveler pour l'année 2023 en reportant le reliquat 2022 d'un montant de 308 € sur l'année 2023.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le Maire :

- à renouveler la campagne de lutte contre le frelon asiatique en 2023
- À reporter le reliquat de la participation commune d'un montant de 308 € sur 2023

2023-12 DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE

Le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 a créé la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours et défini les modalités d'exercice de sa fonction, prévue à l'article 13 de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi Matras.

Il s'agit pour ce correspondant de :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

La commune doit donc procéder à la nomination de ce correspondant par arrêté municipal.

Après délibération et à l'unanimité, Monsieur Sylvain DESORMEAUX est désigné correspondant incendie et secours.

2023-13 TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite aux divers mouvements de personnel, monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE		Temps Hebdo	Statut	Postes pourvus	Poste à pourvoir
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC		Titulaire	1	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC		Titulaire	1	
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint Technique Territorial principal de 2 ^{ème} classe	TC		Titulaire	1	
Adjoint Technique Territorial principal de 2 ^{ème} classe	TNC	16H00	Titulaire	1	
Adjoint Technique Territorial	TC		Stagiaire	1	
Adjoint Technique Territorial	TC		Stagiaire		1
Adjoint Technique Territorial	TNC	25H00	Titulaire	1	
Adjoint Technique Territorial	TNC	26H40	Titulaire	1	
Adjoint Technique Territorial	TNC	14h25	Titulaire	1	
Adjoint Technique Territorial	TNC	10h20	Stagiaire	1	
Adjoint Technique Territorial	TNC	10h20	Titulaire	1	
Adjoint Technique Territorial	TC		Titulaire	1	
Adjoint Technique Territorial	TNC	16H	Titulaire	1	
FILIERE SOCIALE					
Adjoint Territorial d'Animation	TNC	25 H 00	Titulaire		1
Agent Territorial Spécialisé Principal Dans les Écoles Maternelles de 2 ^{ème} classe	NC	28H00	Titulaire	1	
Agent Territorial Spécialisé Principal Dans les Écoles Maternelles de 2 ^{ème} classe	TNC	30H00	Titulaire	1	

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, adopte le nouveau tableau des effectifs.

2023-14 DEMANDE DE SUBVENTION URGENTE : SEISME EN TURQUIE

Un séisme de magnitude 7,8 a frappé lundi 6 février le sud de la Turquie.

Dès les premières heures de la catastrophe, le GSCF s'est mobilisé pour aider la Turquie.

Face à cette catastrophe qui occasionnera des besoins importants tout au long des prochains mois, le GSCF lance un appel aux subventions afin d'aider le maximum de victimes.

Un rapport des missions sera transmis systématiquement lors de l'attribution d'une subvention.

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité, décide de verser une subvention d'un montant de 500 €.

Les membres élus souhaitent cependant qu'une réflexion politique soit menée sur ces aides ponctuelles car il existe d'autres événements dramatiques dans le monde dont on ne parle pas mais qui mérite d'être tout autant soutenus.

2023-15 VOTE DES CONCOURS DIVERS 2023 - ART 6281

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les concours divers 2023 :

	2022	Propositions 2023
CAUE (Forfait : de 1 000 à 3 000 habitants)	96 €	288 €
Association Fédérative Départementale des maires de Loire-Atlantique Cotisation de base 0.258 € par 1 450 hab	369.72 €	374.10 €
Association des maires de l'arrondissement d'Ancenis	0	144,15 €
Fondation du patrimoine	120 €	120 €
POLLENIZ Cotisation de base 0.208 € par 1 424 hab)	293.07 €	296.19 €
POLLENIZ Forfait réseau piègeurs (Formation & encadrement)	712 €	712 €
POLLENIZ Prime de 4 € par ragondin tué	141 €	141 €
AMR 44	110 €	100 €
TOTAL	1841.79	2 175.44

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal adopte les concours divers 2023.

INFORMATIONS

DIVERS

- *étude de l'offre d'accompagnement pour le projet du pôle enfance jeunesse*

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la réception de l'offre d'accompagnement pour la mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de construction d'un pôle enfance jeunesse. Il propose au groupe de travail constitué dans le cadre de ce projet de se réunir pour étudier l'offre. La réunion est fixée au 15 mars à 20h30.

- *Subvention à POLYSON*

L'association est en recherche de fonds. Le SIVOM du secteur de Riaillé a décidé de subventionner dans les mêmes proportions que les années précédentes. L'association fera une demande spécifique pour chaque commune afin de compléter la subvention du SIVOM.

- **Location de l'espace des fontaines**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des récentes nuisances sonores à l'Espace des Fontaines lors d'une soirée. Monsieur le Maire a envoyé un courrier au responsable de la location lui indiquant que la salle ne lui sera plus louée.

- **Réunion d'information le 21 mars prochain sur le correspondant des risques naturels**

Il invite les élus disponibles à y participer.

- **Webinaire sur l'impact de la hausse des taux d'intérêt**

Monsieur le Maire rapporte brièvement ce qui a été énoncé lors de cette réunion.

- **Devis signés**

- KOESIO - renouvellement des antivirus de la mairie et de l'école - Montant 987.60 € TTC
- FRANCE COLLECTIVITES - Panier de basket école - Montant 598.20 € TTC
- GUIBERT JOHNNY PEINTURE - Façade salle des loisirs - Montant 168 € TTC
- GOURET - Option pour deux vis extraction dans silo à pellet - Montant 2 237.24 € TTC
-
- MODEMA AGRI - Fléau Kuhn - 180 € HT
- CEPIM - Formation AIPR encadrant - Montant 190 €
-

PROCHAINES RÉUNIONS

- Commission **communication** : 20 février à 20h
- Commission **scolaire** : 13 mars à 18h30
- Commission **vie locale** : 21 février
- Commissions **finances** :
 - mardi 28 février à 20h
 - jeudi 16 mars à 20h
- **CCAS** : 7 mars à 20h30
- **Conseil municipal** : Mardi 28 mars à 20h30

TOUR DE TABLE

Marie-Thérèse LHERIAU

Quelques dates :

- Rendez-vous jardin : samedi 11 mars
- Opération argent de poche : lundi 24 au vendredi 28 avril
- Opération ville propre : 16 mai
- Cinétoile : samedi 9 septembre

Départ animateur sportif : L'animateur sportif, Olivier BARTEAU, change de secteur au retour des vacances scolaires. Il sera remplacé par Louise Belleil.

SIVOM du secteur de Riaillé : Monsieur Jérôme Squelard a été élu nouveau président.

Rodolphe LEHY

intramuros : La commission communication mène une réflexion sur la mise en place d'intramuros sur la commune de Pannecé. Des contacts ont été pris et une présentation du produit va être faite aux membres de la commission. Une ligne budgétaire est à prévoir pour 2023.

Karine HOUGARD

Ecole : Compte rendu de la dernière réunion du conseil des délégués.

Restaurant scolaire : Une nouvelle rencontre avec le groupe ANSAMBLE est prévue.

Projet Fresque : Une rencontre va être fixée avec les enseignantes et l'association plus de couleurs pour finaliser le projet.

Cécile ALBERT

APPED : Une demande lui a été faite concernant la pose des panneaux acoustiques. Un nouveau référentiel est sorti en août 2021 avec de nouvelles normes et les panneaux acoustiques en font partis. Les services de la PMI commencent à contrôler les locaux de la petite enfance. Monsieur Bonnier indique qu'il y pense et réfléchit à l'intervention d'un prestataire pour les poser.

David GAUTRET

Bibliothèque : La porte d'entrée est difficile à ouvrir. Monsieur Bonnier va intervenir.

Stéphane BONNIER

Auberge du Donneau : une rencontre est fixée avec le cabinet ADLIB le 16 mars à 17h.

La séance est levée.

Nom Prénom	Signature
CLAUDE Jean-Michel	
LHÉRIAU Marie-Thérèse	
BONNIER Stéphane	
ALBERT Cécile	
LE ROCH Morgan	
BOULO Stéphanie	
ZAWISTOWSKI Yannick	
LEHY Rodolphe	
DURAND Martine a donné pouvoir à Morgan LE ROCH	
HOUGARD Karine	
LANOE Carole	
CERCLE Guillaume	
DESORMEAUX Sylvain	
CADOREL Pauline	
GAUTRET David	